Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

Co-directeur·trice en charge de la concertation politique, professionnelle et territoriale & de l'animation territoriale sur le Val-de-Marne

CDI
Date de mise en ligne : **28/02/2023**
Date limite de l'offre : **17/03/2023**
Intitulé du poste : **Co-directeur·trice en charge de la concertation politique, professionnelle et territoriale & de l'animation territoriale sur le Val-de-Marne**
Région : **Île-de-France**
Département : **75 - Paris**
Type de métier : **Autre(s)**
Type de contrat : **CDI**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **2700**
Niveau de rémunération : **Groupe 2 de la CCNEAC**

RIF - Réseau des Musiques Actuelles en Île-de-France

Adresse mail de la structure : **candidature@lerif.org**
Adresse : **Maison des réseaux artistiques et culturels - 221 rue de Belleville**
Code postal : **75019**
Ville : **Paris**
Site web : **www.lerif.org**

Description du poste :

Présentation du RIF

Le RIF est le réseau des musiques actuelles en Île-de-France. L'association fédère 150 structures franciliennes ayant une action dans le champ de la musique (salles de concerts, festivals, studios de répétition et enregistrement, écoles de musique et structures d'accompagnement, collectifs d'artistes, producteurs indépendants, médias...).
Le réseau a pour objet de fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques actuelles sur l'ensemble du territoire francilien, de favoriser la coopération et la mutualisation entre ses adhérents et de renforcer la prise en compte de la diversité de ces initiatives dans les politiques publiques.
Porté par une organisation articulant local et régional, le RIF agit à toutes les échelles du territoire francilien, au plus près des populations, des musicien·nes, des acteurs musicaux, des collectivités... Cela se traduit notamment par des postes salariés conjuguant une mission d'animation territoriale et une mission thématique régionale, y compris au niveau de la codirection.
Le fonctionnement général du RIF met en oeuvre les principes d'une gouvernance participative et partagée qui associe les instances associatives statutaires, des espaces de gouvernance opérationnelle des projets et l'équipe salariée. Dans ce schéma organisationnel, la codirection assume un rôle de liaison et de mise en cohérence entre le travail de l'équipe salariée et les différents niveaux de gouvernance stratégique ou opérationnelle.

Cadre général du poste

Le/la co-directeur·rice est placé·e sous l'autorité du Conseil d'administration (26 membres) et par délégation du bureau exécutif (8 membres). En s'appuyant sur des principes d'organisation et de management horizontaux favorisant l'autonomie, le/la codirecteur·rice assume une responsabilité hiérarchique sur une équipe de 9 salarié·es permanent·es, renforcée régulièrement de volontaires en mission de service civique et/ou de stagiaires et de 13 salarié·es intermittent·es dans le cadre d'un spectacle pédagogique dont le RIF assume la production et la diffusion.

La fonction de direction recouvre au RIF plusieurs missions qui sont partagées entre deux co-directeur·rices :

– Coordination générale du projet et du fonctionnement du réseau (accompagnement et animation de la gouvernance ; animation et coordination du travail de l'équipe salariée ; représentation et relations publiques) > mission assumée en binôme selon un mode de fonctionnement laissé à l'appréciation des deux co-directeur·rice.
– Gestion financière, budgétaire, administrative et des ressources humaines > mission assumée par la co-directrice déjà en poste, avec l'appui du/de la futur·e codirecteur·rice si nécessaire.
– Concertation politique, professionnelle et territoriale > mission opérationnelle constituant un axe à part entière du projet du réseau mais relié étroitement à la fonction de direction et assumée par le/la futur·e co-directeur·rice, avec l'appui de la codirectrice déjà en poste si nécessaire.

Le/la futur·e co-directeur·rice assumera également en plus de sa fonction de direction, une mission d'animation territoriale sur le département du Val-de-Marne en binôme avec une autre salariée permanente.

Missions

1) Coordination générale du projet et du fonctionnement du réseau

Coordonner le déploiement du projet du réseau :
– Impulser et animer des dynamiques de réflexion sur l'évolution du projet et l'ouverture de nouveaux chantiers.
– Assurer un suivi général de la conduite du projet au regard des objectifs et priorités collectives.
– Coordonner la mise en œuvre générale des actions : planification, objectifs, moyens, évaluation.

Accompagner et animer la gouvernance du réseau :
– Coordonner les temps fort de la vie associative : CA, AG, rencontres professionnelles du réseau…
– Informer, accompagner et animer les instances de gouvernance (bureau, CA, AG) dans leur travail d'élaboration des orientations stratégiques et opérationnelles du réseau.

Coordonner et animer le travail de l'équipe salariée :
– Organiser la bonne circulation de l'information entre les différents postes de travail.
– Veiller à ce que le travail de l'équipe assure la cohérence générale du projet au regard des orientations stratégiques du réseau et prendre les arbitrages nécessaires dans la mise en œuvre des actions.

Représenter la structure et développer les partenariats :
– Représenter la structure auprès des partenaires institutionnels et professionnels.
– Préparer et organiser le comité des partenaires et les différents rendez-vous institutionnels.
– Développer de nouveaux partenariats (économiques, intersectoriels, de projets…).

2) Concertation politique, professionnelle et territoriale

Conduire les actions de concertation et plaidoyer pour l'évolution des politiques publiques :
– Assurer une veille et une information des adhérents sur les enjeux politiques en lien avec le secteur des musiques actuelles et développer une stratégie collective de mobilisation sur ces enjeux.
– Organiser la production collective d'analyses, d'argumentaires et de contributions à ces processus d'élaboration des politiques publiques et assurer un dialogue régulier avec les partenaires.
– Participer aux différents espaces de travail et de concertation ouverts avec des partenaires professionnels et/ou institutionnels aux différentes échelles territoriales et y mobiliser les adhérents.

Coordonner une dynamique de concertations territoriales SOLIMA en Île-de-France :
– Sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire, professionnels et institutionnels.
– Préparer et animer les réunions du Comité de Pilotage avec l'ensemble des partenaires institutionnels.
– Coordonner la mise en œuvre des processus de concertation, en lien avec d'éventuels prestataires extérieurs et les animateurs territoriaux concernés au sein de l'équipe RIF (élaboration d'outils communs, réalisation de diagnostics et enquêtes, mise en place de groupes de travail…)

Concertations professionnelles & intersectorielles :
– Mener une veille et une information régulière des adhérents sur les enjeux sectoriels ou intersectoriels, ou relatifs à des transformations économiques et sociales plus globales.
– Participer aux concertations professionnelles sur ces enjeux et y mobiliser les adhérents.
– Représenter le réseau dans les différents espaces professionnels partenaires : UFISC (et UFISC Île-de-France), FEDELIMA, SMA, Coopération des pôles et réseaux régionaux de musiques actuelles.

3) Animation territoriale sur le Val-de-Marne
– Animation des comités/groupes de travail sur le territoire concerné.
– Veille territoriale, prospection et rencontres de nouvelles initiatives et structures musicales.
– Élaboration et transmission de ressources en direction des adhérents, collectivités et autres structures.
– Accompagnement des adhérents sur un premier niveau de diagnostic et d'orientation au sein du réseau et accueil

des nouveaux adhérents.
– Appui à la mise en œuvre des actions du réseau sur le territoire.
– Suivi des relations avec les partenaires institutionnels et professionnels au niveau territorial.

Profil recherché

Parcours et expérience :
– Expérience significative dans la conduite de projets, la direction ou la gestion d'une ou plusieurs structures culturelles et associatives et notamment dans le secteur des musiques actuelles.
– Expérience dans l'animation de dynamiques collectives ainsi que dans la coordination de démarches partenariales.
– Formation supérieure de niveau 6 ou plus.

Connaissances requises :
– Intérêt et connaissance du secteur des musiques actuelles : acteurs en présence, pratiques et courants artistiques, économie, mutations et enjeux en cours.
– Connaissance des institutions, des dispositifs et acteurs des politiques culturelles et socioculturelles.
– Connaissance de l'environnement professionnel des musiques actuelles, des réseaux, des fédérations, syndicats, institutionnels.
– La connaissance du paysage culturel et musical et des enjeux territoriaux de l'Île-de-France serait un plus apprécié.
– Intérêt pour le secteur associatif.

Compétences attendues :
– Forte capacité d'animation de projets et d'espaces de travail collaboratifs.
– Capacité à organiser et fédérer un travail d'équipe, à construire et faire partager un projet, à décliner une stratégie dans l'opérationnel (activités, planning, financements…).
– Aptitudes au management (recherche de consensus, capacité d'arbitrage).
– Aisance relationnelle, capacité de médiation, d'écoute et de concertation.
– Capacité de communication orale et écrite et sens des relations publiques et partenariales, très bonne maîtrise rédactionnelle attendue.
– Esprit d'analyse et de synthèse, savoir hiérarchiser et faire circuler l'information.
– Autonomie, esprit d'initiative, rigueur et sens de l'organisation.

Conditions

– CDI / Temps plein, travail ponctuel le soir et le week-end
– Prise de poste souhaité : juin 2023
– Tickets restaurant et complémentaire santé Audiens
– Rémunération environ 2700 € brut mensuel (groupe 2 de la CCNEAC)
– Lieu de travail : temps de travail partagé entre le siège du RIF (Maison des réseaux artistiques et culturels - Paris 19ème) et en itinérance sur le Val-de-Marne et en Île-de-France selon les nécessités de l'activité.
– Possibilité de télétravail régulier.
– Nombreux déplacements en région – permis B souhaité.

Candidature

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation avant le 16 mars 2023 à Magali Martinelli-Lourtil et Marino Crespino, coprésidente·s du RIF à l'adresse mail **candidature lerif.org**.

Les candidat·es retenu·es à l'issue de l'étude des CV et lettre de motivation se verront proposer un voire deux entretiens dans le courant du mois d'avril 2023 et seront invité·es à mener un travail de production écrite.

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Coprésident·es**
Prénom : **RIF**
Adresse mail : **candidature@lerif.org**